



*LST Andenne LST Ciney-Marche LST Hainaut LST Namur*

Rue Pépin, 27 - 5000 Namur • 081-22.15.12 • federation@mouvement-LST.org • IBAN : BE67 0013 3858 9387  
www.mouvement-LST.org

Namur, le 22 octobre 2016

A l'attention de Monsieur André Antoine,  
Président du Parlement de Wallonie,  
Square Arthur Masson,6  
5000 Namur

A Monsieur André Antoine, Président du Parlement de Wallonie.  
Au Bureau de la Conférence des présidents.  
A Mesdames et Messieurs les parlementaires.

**Concerne : Suivi rencontre du 17 octobre 2016 à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère.**

Monsieur le Président du Parlement de Wallonie,  
Mesdames, Messieurs les Parlementaires.

Au nom des militantes et militants des mouvements, Lutttes Solidarités travail, (LST), ATD Quart-Monde, le Front commun des SDF, le Pivot communautaire, la Rochelle de Roux, et de la plateforme « Associations 21 pour un développement durable », nous tenons à vous remercier pour votre accueil et votre présence à l'occasion de la rencontre en mémoire des victimes de la misère, le 14 octobre dernier.

Sachant que ce jour, les travaux parlementaires étaient particulièrement chargés, votre présence, Monsieur le Président, autant que celle des nombreux membres de l'Assemblée parlementaire de Wallonie, témoignait de votre intérêt pour entendre ces paroles dont la légitimité repose dans les résistances à la misère de ceux et celles qui les partagent.

Dans le cadre de l'assemblée citoyenne réunie devant cette dalle posée sur les murs du Parlement de Wallonie en l'honneur des victimes de la misère, nous avons témoigné des souffrances et des résistances à la misère portées par les pauvres aujourd'hui, et des questions qu'elles suscitent à propos des choix politiques qui se décident dans ce lieu.

Nous avons mis en évidence quelques législations et pratiques qui rendent les plus pauvres « transparents », « inexistants ». Les exclusions d'un nombre considérable de bénéficiaires des allocations d'insertion dans le cadre du chômage, les conditionnalités accrues pour accéder au revenu d'intégration ou encore les grandes difficultés pour exercer son rôle de parents, ou simplement garder un lien réel avec les enfants dans les situations de placements.

Nous mettons en évidence les limites d'une stratégie de lutte contre la pauvreté dans le cadre d'une société qui se fonde sur un accroissement des inégalités et une économie de marché de plus en plus débridée. Les constats que nous portons dans le Rapport Général sur la Pauvreté en 1992-94 sur les processus toujours à l'œuvre d'appauvrissement massif, y

compris à travers l'emploi, et sur la manière de faire peser la responsabilité de cette situation sur les victimes, s'amplifient chaque année.

Nous tenons à marquer avec force notre soutien aux Parlementaires de Wallonie et à son Gouvernement dans le cadre de la résistance qu'ils développent devant un accord économique et commercial avec le Canada, le Ceta. Un tel accord rendra « inexistants », « transparents » les états dans leurs rôles de régulateurs d'un marché débridé, amplificateur des inégalités à travers une exploitation outrancière de l'humain et de la nature.

Loin d'être un acte d'isolement comme certains veulent le faire croire, cette résistance des pouvoirs politiques de Wallonie constitue une démarche essentielle pour tenter de limiter les effets dévastateurs d'un libéralisme économique débridé.

Au même titre que des politiques tant attendues pour le renforcement de la sécurité sociale, l'élaboration d'une fiscalité juste, qui fait contribuer tous les revenus dont les plus élevés, cette résistance est un pas important dans une stratégie de lutte contre la pauvreté.

Nous invitons les membres de l'Assemblée parlementaire à prendre connaissance de nos réflexions sur ces faits qui produisent la transparence des plus pauvres et les analyses que nous en faisons. Elles peuvent nourrir les débats avec le point de vue singulier d'une pensée collective qui s'enracine dans des vies de résistance à la misère.

Dans l'attente de prochaines rencontres pour construire ces dialogues indispensables à une démocratie "qui ne laisse personne sur le bord du chemin", nous vous prions de trouver dans ce courrier, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, l'expression de notre haute considération.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour répondre à vos questions.

Pour rappel, voici le lien vers le document :

<http://www.mouvement-lst.org/publications.html#analyses>

Pour la fédération Lutttes Solidarités Travail  
Luc Lefebvre